

Communiqué de presse – Berne, le 8 janvier 2014

Etude concomitante de la FMH: les effets du nouveau financement hospitalier

Les médecins passent le même temps auprès des patients malgré l'augmentation de la bureaucratie

Le temps consacré aux tâches administratives est en nette augmentation dans le secteur hospitalier, mais cette surcharge n'intervient pas au détriment des patients puisque les médecins la compensent par davantage d'heures supplémentaires, comme le montre la dernière étude concomitante de la FMH sur le nouveau financement hospitalier. En revanche, les médecins pointent du doigt l'influence accrue des caisses-maladie, qui occasionne notamment des retards dans le transfert de patients des soins aigus en réadaptation.

Depuis deux ans, les hôpitaux de soins somatiques aigus facturent leurs prestations au moyen du système suisse de forfaits par cas. En vue de détecter au plus tôt d'éventuelles distorsions ou imprécisions, l'institut de recherche gfs.bern réalise chaque année depuis 2011 des enquêtes représentatives sur mandat de la FMH. Outre les médecins exerçant dans des hôpitaux de soins somatiques aigus et en cabinet privé, la dernière enquête s'est également intéressée aux médecins travaillant en clinique psychiatrique ou en centre de réadaptation. Les domaines de la psychiatrie et de la réadaptation, qui facturent actuellement au moyen de forfaits journaliers, font l'objet d'une analyse systématique, ce qui permettra d'obtenir des données de bases solides en prévision de l'introduction de systèmes tarifaires liés à la prestation d'ici 2018.

Forte identification professionnelle et engagement important

Les derniers résultats montrent que la charge administrative des médecins en soins somatiques aigus a augmenté. Néanmoins, les exigences accrues en matière de documentation ne sont pas remplies au détriment des patients. En moyenne, les médecins passent pratiquement autant de temps auprès de leurs patients qu'avant l'introduction de SwissDRG. En effet, ils sont prêts à compenser le surcroît de bureaucratie par des heures supplémentaires. Mais ils ne peuvent pas indéfiniment suppléer aux imprécisions du système en augmentant leur temps de travail; il s'agit plutôt d'introduire des mesures visant à réduire leurs tâches administratives dans les hôpitaux. Actuellement, les médecins s'identifient encore fortement à leur profession; 94% des médecins en soins somatiques aigus estiment en effet que leur travail est intéressant et varié. En revanche, la satisfaction des médecins-assistants s'est détériorée au cours des trois dernières années: selon la dernière enquête, 23% d'entre eux se montrent très ou plutôt insatisfaits de leur travail.

Influence accrue des caisses-maladie

Dans l'ensemble, les médecins considèrent que leur liberté thérapeutique reste élevée, mais ils observent cependant une tendance accrue à vouloir adresser les patients atteints de maladies chroniques ou de polymorbidité à d'autres institutions. De même, la répartition du traitement sur plusieurs séjours hospitaliers est en constante augmentation. Lors du choix d'un traitement, la plus grande influence continue d'être exercée par le patient et le supérieur médical, même si 16% des médecins en soins somatiques aigus interrogés indiquent que les assurances-maladie interviennent dans le traitement. En psychiatrie et principalement en réadaptation, l'influence des assureurs est encore plus importante et en augmentation par rapport à 2011. En 2013, 24% des psychiatres et 53% des médecins en réadaptation ont noté une certaine mainmise des caisses-maladie sur les traitements.

Les médecins interrogés constatent par ailleurs que les caisses-maladie tendent à retarder le transfert des patients en clinique de réadaptation, ce qui s'avère financièrement intéressant pour elles en raison de systèmes de facturation différents: système de forfaits par cas pour les soins somatiques aigus et forfaits journaliers pour la réadaptation. Une pratique jugée problématique par la FMH, car une réadaptation précoce revêt une importance capitale pour le rétablissement des patients.

Pour de plus amples informations:

- [«Forte identification professionnelle malgré l'augmentation de la bureaucratie»](#), Beatrix Meyer, Lukas Golder, Claude Longchamp, Bulletin des médecins suisses n° 1/2 2014
- Etude concomitante complète disponible sur www.fmh.ch > Tarifs hospitaliers > Recherche concomitante > [Evolution des conditions-cadres pour les médecins](#)

Renseignements:

Jacqueline Wettstein, responsable de la communication FMH
Tél. 031/359 11 50, courriel: jacqueline.wettstein@fmh.ch

Etude concomitante de la FMH

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les hôpitaux suisses de soins somatiques aigus facturent leurs prestations avec le système de forfaits par cas SwissDRG. Sur mandat de la FMH, l'institut de recherche gfs.bern mène chaque année une enquête auprès des médecins en soins somatiques aigus, en réadaptation et en psychiatrie ainsi qu'auprès des médecins en cabinet privé. Grâce à son étude concomitante, la FMH entend suivre l'évolution des conditions-cadres pour les médecins hospitaliers et de la relation médecin-patient afin de pouvoir remédier suffisamment tôt aux éventuels dysfonctionnements du système.

La première enquête a eu lieu en 2011, soit avant l'introduction de SwissDRG, la deuxième en 2012 et la troisième l'été dernier. Plus de 1500 médecins ont participé à la dernière enquête. La recherche concomitante porte sur les thèmes suivants: satisfaction au travail, liberté thérapeutique, état de santé des médecins, évolution de l'effectif médical, charge administrative et activités médicales ainsi que sur les effets collatéraux des forfaits par cas.